

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Réf. JFA/01

DATE: Vendredi 09 août 2024 à 19h00.

TYPES DE COURSE : Courses pédestres de 5 et 10 km.

INSCRIPTIONS : sur www.pb-organisation.com, ou le jour de la course à partir de 17 h 30, s'il reste des places disponibles. Droit d'inscription : 10 € et 12 € le jour de la course (pour le 10 km) ; 5 € et 7€ le jour de la course (pour le 5 km). Les inscriptions sur place et les remises de dossards auront lieu aux halles Gaztelu-Zahar.

Les personnes mineures devront justifier d'une autorisation parentale et d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, ou athlétisme en compétition ou sport en compétition, datant de MOINS d'un an à la date de la compétition.

Pour les personnes majeures, elles devront remettre à l'organisation soit :

- une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement ne sont pas acceptées)
- une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le **Parcours de Prévention Santé (ou « PPS »)** mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.
- Dans cette période de transition, notre organisation accepte également le certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, ou athlétisme en compétition ou sport en compétition, datant de MOINS d'un an à la date de la compétition.

ACCUEIL : Place de la République

DEPARTS : Au centre-ville devant l'Eglise - 19h00 pour le 10km et 19h10 pour le 5km

ITINERAIRE : Le parcours : les coureurs partiront du centre-ville, tourneront devant la pharmacie Rocade, prendront rue de l'Eglise, rue des halles, rue Salvador Allende, trottoir du cimetière, rue du vieux fort, escalier du trinquet vers pont de Belcénia, puis direction Béhobie en passant par les 2 passerelles et en longeant la promenade de la Bidassoa.

Demi-tour du 5km à la 2^{ème} passerelle avant le pont St Jacques.

Demi-tour du 10km au fronton de Béhobie.

DOUCHES : Fronton D.Ugarte quartier Belcénia.

SERVICE MEDICAL

Un service médical sera assuré (l'association AMIS et la Protection civile des PA

CLASSEMENTS : Scratch catégories séniors H/F

RECOMPENSES : Souvenir pour tous les participants et trophée pour les vainqueurs.

RESULTATS : L'intégralité des résultats sera affichée à l'arrivée et sur le site pb-organisation.com.

ASSURANCE: L'organisateur déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile auprès du Crédit Mutuel conformément au décret d'Octobre 1995. En outre, chaque athlète non licencié devra posséder une assurance personnelle.

DROIT A L'IMAGE ET COMMUNICATION: Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve et renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation. L'organisation se réserve le droit de communiqué son fichier contact à ses partenaires.

REGLEMENT: L'inscription à la course Herri Besta vaut acceptation du présent règlement.